



ESPECE
EXOTIQUE
ENVAHISSANTE



Parc
naturel
régional
de la Brenne

DE 60 MM À PLUS DE 150 MM
SANS LES PINCES POUR LES ADULTES



3 À 5 ANS



DE 30 G À PLUS DE 100 G

DESCRIPTION GÉNÉRALE

De couleur rouge mais parfois bleutée ou violacée. Les plus jeunes peuvent avoir une couleur grise à vert. Nombreuses rugosités rouges sur les pinces et un rostre convergent.

Écrevisse rouge de Louisiane

(Cambaridés) *Procambarus clarkii*
appelée aussi **Écrevisse rouge**

■ REPRODUCTION

Maturité sexuelle : dès 6 mois.

Ponte : entre 200 et 600 œufs (5 à 10 fois plus que les écrevisses autochtones). Reproduction possible deux fois par an.

■ ALIMENTATION : MANGE TOUT !

Elle consomme des plantes aquatiques ou semi-aquatiques et des détritux. Elle s'attaque aux pontes de poissons, d'amphibiens, aux insectes, aux crustacés mais aussi aux alevins et aux têtards.

■ HABITAT

Elle fréquente des milieux aquatiques variés, plutôt stagnants ou à courant lent. Elle préfère les eaux calmes et ensoleillées (optimum 22° C 25° C), peu profondes (moins de 40 cm), à fonds troubles et souvent couverts d'herbiers.

Elle est néanmoins capable de s'adapter à tout type de milieu, de résister à des conditions extrêmes, à des températures de plus de 30° C, au manque d'eau, à la carence en oxygène, aux polluants...



IL EST INTERDIT DE LA TRANSPORTER VIVANTE, de l'introduire ou de la relâcher dans la nature : **c'est un délit passible de sanctions lourdes** (peines d'emprisonnement et fortes amendes). Aussi, dans tous les cas, il est nécessaire de la tuer.



Une équipe de gestion des espèces exotiques envahissantes se tient à votre disposition pour tout renseignement ou soutien technique ainsi que pour recueillir vos informations et expériences à ce sujet. Cette équipe participe à des campagnes de piégeage et peut venir en aide aux propriétaires d'étangs sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne.

SI VOUS TROUVEZ UNE ÉCREVISSE DE LOUISIANE CONTACTEZ :

Le Parc naturel régional de la Brenne
Maison du Parc - Le Bouchet
36300 ROSNAY

02 54 28 12 12
07 86 00 05 79

■ ORIGINE

Elle occupe naturellement le Nord du Mexique. Elle s'est peu à peu propagée dans de nombreux états. Dès 1954, sa présence est notée en Californie. Introduite au Japon, à Hawaï, au Kenya, où sa prolifération perturbe l'activité des pêcheurs, elle poursuit sa progression vers l'Amérique du Sud et sur le continent africain. Elle arrive en Europe vers les années 1970 où elle est introduite en Espagne. En France, dans les années 1975, elle a envahi de nombreux cours d'eau et plans d'eau, propagée par les éleveurs, inconscients des méfaits de cette espèce, mais également par des personnes ayant connaissance de son impact pour sa consommation personnelle.

■ NUISANCES

- Porteuse saine de la peste des écrevisses : l'Aphanomycose (champignon anéantissant les écrevisses autochtones)
- Très résistante, peut rester plusieurs jours hors de l'eau, peut se déplacer à travers les prairies humides, les routes...

Espèce très agressive et vorace

- Réduit le couvert végétal, fragilise les berges et les digues en creusant de nombreux terriers de plus de 2 mètres de profondeur
- Présente un fort impact sur les espèces aquatiques des plans d'eau (insectes, poissons...)
- Dégrade fortement la qualité de l'eau en augmentant les matières en suspension et accélère le processus d'envasement
- Espèce pouvant être néfaste pour la santé si celle-ci est consommée en grande quantité (métaux lourds, algues toxiques, pesticides...)

■ MOYENS DE GESTION

RÉGULATION NATURELLE

Elle est consommée par les prédateurs locaux (oiseaux mais aussi loutres...), mais cette prédation n'est pas suffisante pour limiter la prolifération de cette espèce.

PIÉGEAGE ET EMPOISSONNEMENT

Dans les étangs piscicoles, la seule technique qui montre une réelle efficacité est le piégeage intensif et régulier des plans d'eau à l'aide de nasses (maintenu toute l'année) associé à l'impact des poissons carnassiers. La combinaison de ces deux techniques de lutte (mécanique et biologique) permet d'avoir de bons résultats sur la diminution des populations d'écrevisses au sein d'un plan d'eau.



Le Programme Espèces Exotiques Envahissantes est financé par la Région Centre-Val de Loire, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Europe
Conception graphique : Etienne Fradin - www.akti.fr Impression : Centr'Imprim